



# EFFETS DE L'EMPLOI DU DÉTERMINANT POSSESSIF

**Maria-Rodica MIHULECEA**

Universitatea „Lucian Blaga” din Sibiu, Departamentul de Studii Romănice  
Lucian Blaga University of Sibiu, Department of Romance Studies  
Personal e-mail: rodica.mihulecea@ulbsibiu.ro

## THE EFFECTS OF USING THE POSSESSIVE DETERMINATIVE

In the present article we intend to point out some contextual effects of using the possessive determinative such as the ones we find in describing a text or in a dialogue. We shall insist upon the descriptive effects (centring our attention on the element which is part of the „reference pole”; concentrating the sight upon one detail of the element; insisting upon the habit of an activity, etc.). We shall also insist upon the appreciative effects. They derive from the speaker’s appreciation which is expressed in conversation. Such an appreciation may be positive (solidarity, affiliation, respect) or negative (contempt, irritation). These effects are created by the possessive determinative inside the relation expressing the subordination between two elements, or inside a context where an element belongs to another. In order to illustrate these effects generated by the presence of the possessive determinative we have chosen examples from many literary texts.

Keywords: French possessive article, determinative, effects, descriptive, appreciative.



### Introduction

Au niveau phrastique, le possessif français se présente sous deux formes –celle du pronom et celle du déterminant– qui appartiennent, toutes les deux, au GN. Pourtant, leurs emplois diffèrent : si le *pronom possessif* constitue lui-même le GN (*le tien*), ayant la fonction de se substituer à un énoncé formé d’un N déterminé (*le tien=ton enfant*), le *déterminant possessif*, en revanche, fonctionne à l’intérieur du GN (*ton enfant*), ayant une valeur sémantique même hors du contexte (*ton enfant* exprime : l’existence d’un enfant et la relation entre *toi* et *enfant*). Il a le rôle de déterminer un N (appelé improprement *adjectif possessif*). Par rapport aux autres déterminants, il présente, selon D. Godard<sup>2</sup>, la capacité d’alterner « avec un complément de nom de la forme de GN » : *ton enfant* est l’équivalent du GP *l’enfant de toi*. On observe que le déterminant possessif marque non seulement la détermination, mais aussi la représentation du N déterminé (*l’enfant*) par un GN complément prépositionnel (*de toi*) : le GN *ton enfant* représente *l’enfant de toi*. L’association de ces deux fonctions – de détermination et de représentation – assure une identification définie et explicite du référent. L’opération sémantique à laquelle obéissent les possessifs consiste à établir une relation d’interdépendance entre deux référents, dont l’un est dépendant de l’autre, appelé *pôle de référence* – position occupée par l’une des personnes de l’acte de l’interlocution (le locuteur et l’interlocuteur) ou de l’acte de déclaration (le tiers). En prenant en considération les relations entre deux référents,

nous nous concentrerons, dans ce travail, sur le *déterminant possessif*, tel qu’il apparaît dans la structure du groupe nominal : GN → Déterminant possessif + N. L’analyse que nous proposons s’occupe en particulier de certains effets créés par l’emploi du déterminant possessif au niveau sémantique. Pour ce faire, on part de la relation d’interdépendance entre, au moins, deux éléments, qui se trouvent dans une relation d’appartenance (de type AVOIR) ou d’actance (de type FAIRE).

### Effets de l’emploi du déterminant possessif

En tant que mécanisme de mise en dépendance d’une entité par rapport à un possesseur (pôle de référence), la présence du déterminant possessif peut créer des effets en fonction du contexte où celui-ci est employé. On distingue<sup>3</sup> ainsi des *effets descriptifs* que l’on rencontre dans la description d’un texte, et des *effets appréciatifs* qui se manifestent dans la conversation. Pour mieux rendre compte de ces effets, nous nous appuyerons, dans notre démarche, sur un ensemble d’exemples empruntés à des *œuvres littéraires* de la littérature française.

#### 1. Effets descriptifs

1.1. Au cas de la possession inaliénable, qui est une relation d’interdépendance sémantique, un lien de nature entre deux référents (d’une part, le possesseur ou le pôle de référence – représenté par l’homme ou l’animal – qui constitue *le tout*, et d’autre part, l’élément dépendant qui est *la partie* du corps

animé), l'emploi du déterminant possessif est normal et même obligatoire, lorsqu'il est nécessaire de référer explicitement au possesseur. Ayant, en général, la même valeur que les parties du corps humain, les parties du corps animal sont considérées inaliénables, faisant partie, elles aussi, d'une relation corporelle.

Utilisé avec les mots désignant les *parties du corps* du référent *possesseur* (ou le pôle de référence), le déterminant possessif les met en évidence, en produisant donc un effet de focalisation sur ces parties. Après avoir analysé le corpus choisi, nous avons trouvé plusieurs exemples qui relèvent cet effet grâce à l'emploi du déterminant possessif. On observe, ainsi, que la partie du corps, qui est mise en valeur, peut avoir la fonction de sujet et le déterminant possessif souligne la répercussion de l'état de fait sur le possesseur dont la partie dépend : *Ses dents claquaient, ses yeux agrandis regardaient vaguement autour d'elle* [Emma], *et à toutes les questions elle ne répondait qu'en hochant la tête.* (G. Flaubert, *Madame Bovary*, 213); *Un grand frisson lui secouait les épaules, et elle devenait plus pâle que le drap où s'enfonçaient ses doigts crispés.* (Ibid., 223)

Parfois, la partie du corps appartient à un possesseur qui n'est pas mentionné dans la même phrase : *Il la* [Emma] *voyait par derrière, dans la glace, entre deux flambeaux. Ses yeux noirs semblaient plus noirs.* (G. Flaubert, *Madame Bovary*, 95); *...elle* [Emma] *serra pieusement dans la commode sa belle toilette et jusqu'à ses souliers de satin, dont la semelle s'était jaunie à la cire glissante du parquet. Son cœur était comme eux : au frottement de la richesse, il s'était placé dessus quelque chose qui ne s'effacerait pas ...* (Ibid., 125); *Un Cerf... ne pouvait qu'avec peine / Souffrir ses jambes de fuseaux... / Mes pieds ne me font point d'honneur.* (J. de La Fontaine, *Fables*, 164).

Dans ces exemples, on constate que le déterminant possessif, qui précède la partie du corps, souligne la présence du référent possesseur dans le contexte. Il est le seul indice de la dépendance de la partie du corps au possesseur, en renforçant de cette manière le lien sémantique entre ces deux éléments. Dans d'autres constructions syntaxiques, on constate que la partie du corps apparaît en position de complément du verbe ou complément prépositionnel, et le déterminant possessif s'impose pour assurer l'identification du référent possesseur, en focalisant l'intérêt sur cette partie du corps : *Elle disposa ses cheveux d'après les recommandations du coiffeur.* (G. Flaubert, *Madame Bovary*, 95); *Et elle sortit en essuyant ses pieds sur le seuil.* (Ibid., 123); *...et elle se revêt elle-même, écrémant avec son doigt les terrines de lait dans la laiterie.* (Ibid., 104); *Il tomba de cheval... / Il dressa ses deux mains suppliantes ;hélas!* (V. Hugo, *L'aigle du casque*, 51); *Elle appuya sur moi sa tête appesantie.* (A. de Musset, *Lucie*, 84); *Il pencha son front sur ma main, ...* (A. de Musset, *La Nuit de Décembre*, 115); *Ils courent à leur père avec des cris de joie / En secouant leurs becs sur leurs goîtres hideux. / Lui, [le pélican]... / De son aile pendante abritant sa couvée, /...il regarde les cieux.* (A. de Musset, *La Nuit de Mai*, 75); *Même il [un Rat] avait perdu sa queue à la bataille.* (J. de La Fontaine, *Fables*, 155); *Ce Cerf blâme ses pieds qui le rendent agile.* (Ibid., 165).

1.2. Lorsqu'il apparaît dans la possession aliénable, avec des objets extérieurs au possesseur humain, mais rattachés à celui-ci, le déterminant possessif crée un effet de gros plan, d'insistance

sur un détail : *Souvent, elle s'arrêtait une minute à regarder ou poser sa bottine...* (G. Flaubert, *Madame Bovary*, 132); *Il la voyait par derrière, ... entre deux flambeaux. Ses bandeaux, doucement bombés vers les oreilles, luisaient d'un éclat bleu ;* (Ibid., 111); *Il secouait sous son manteau / Un haillon de pourpre en lambeau ...* (A. de Musset, *La Nuit de Décembre*, 115); *Mme Thouret, son mouchoir à la main, ne pleura pas.* (G. Simenon, *Maigret et l'homme du banc*, 16); *Tu ferais mieux de mettre ton gros pardessus* (Ibid., 22); *Maigret endossa son pardessus, prit son chapeau, avec l'idée d'aller manger un moreau à la „Brasserie Dauphine”.* (Ibid., 25).

Il est à observer que ces objets sont, le plus souvent, des articles vestimentaires, et dans certains contextes ils peuvent participer à la caractérisation de la personne à laquelle ils sont rattachés : *On put voir ... un homme de quarante à cinquante ans ... Ses vêtements étaient propres, décents.* (Ibid., 12); *Ses diamants, sa tabatière d'or, sa chaîne, ses bijoux disparurent un à un... Il avait quitté ... tout son costume cossu, pour porter une redingote de drap marron grossier ...* [la déchéance du père Goriot] (H. de Balzac, *Le Père Goriot*, 75).

Dans les exemples rassemblés sous 1.1. et 1.2., on pourrait reconnaître le phénomène sémantico-référentiel d'anaphore où la continuité référentielle peut se réaliser comme relation partitive de type *partie – tout*, « l'antécédent correspondant au tout et l'expression anaphorique à la partie »<sup>4</sup>. Dans les anaphores associatives avec les noms qui dénotent une *partie du corps d'un animé* (Elle appuya sur moi sa tête ...) ou des vêtements portés sur soi, parce qu'ils peuvent devenir inaliénables et se comporter, dans ce cas, tout comme les parties du corps animé (On put voir...un homme de quarante à cinquante ans...Ses vêtements étaient propres...), c'est le déterminant possessif qui est approprié.

1.3. On remarque, également, l'emploi du déterminant possessif avec les mots qui désignent des objets ou des notions extérieurs, non rattachables à la personne humaine. L'observation concerne les noms qui se rapportent au caractère « animé », à l'attitude ou au statut des humains.

Au niveau de la phrase, cette utilisation du possessif a pour conséquence la création de l'effet d'appropriation et d'insistance sur le caractère itératif et habituel de l'action qui met en relation la personne et l'objet : *Mais, chaque matin, à son réveil, elle l'espérait pour la journée...* [l'=un événement particulier: appropriation obsessionnelle, insistance] (G. Flaubert, *Madame Bovary*, 150); *La vue de cette femme qui l'avait tant aimé fit trembler le bras de Julien d'une telle façon, qu'il ne put d'abord exécuter son dessein.* [pour lequel il s'était préparé] (Stendhal, *Le rouge et le noir*, 28); *Lorsque le pélican, lassé d'un long voyage, / Dans les brouillards du soir retourne à ses roseaux, / Ses petits affamés courent...*[appropriation] (A. de Musset, *La Nuit de Mai*, 76); *... Pour boire un toast en un festin, / Un jour je soulevai mon verre. /...* [appropriation] (A. de Musset, *La Nuit de Décembre*, 115); *Ź admirais quel amour pour l'âpre vérité / Eut cet homme si fier en sa naïveté, ...* [appropriation] (A. de Musset, *Une soirée perdue*, 134); *... quand il rentre, il a toujours le compte en poche ? – Moins le prix de son mètre et de son tabac.* [insistance sur le caractère habituel, appropriation] (G. Simenon, *Maigret et l'homme du banc*, 90); *La phrase... fut interrompue par une*

quinte de toux qui sonnait creux. – Excusez-moi. **Ma** bronchite... [appropriation, insistance sur la maladie] (Ibid., 155); *Maigret, ... finissait lentement son deuxième verre de bière.* [appropriation, insistance] (Ibid., 111).

L'effet d'appropriation obtenu par l'emploi du possessif se fait sentir également dans les expressions figées, dont on mentionne quelques-unes que nous avons trouvées dans le corpus mentionné : *Lis-les* [des livres] *le soir quand tu vas perdre ton temps chez le curé, à la bonne heure.* [= **perdre son temps**] (Stendhal, *Le rouge et le noir*, 45); *...l'enfant épouvanté se sauve. / Son cheval l'aime et fait de son mieux. / ... Hagar, à perdre haleine, et sans choisir sa route ;* [= **choisir sa route**] (V. Hugo, *L'aigle du casque*, 51); *Je lui demandai mon chemin ; / ... Partout où j'ai touché la terre, / Sur ma route est venu s'asseoir / Un malheureux vêtu de noir* [= **demandeur son chemin**] (A. de Musset, *La Nuit de Décembre*, 116); *La servante au grand cœur... / Et qui dort son sommeil sous une humble pelouse...* [= **dormir son sommeil**] (Ch. Baudelaire, *La servante au grand cœur dont vous étiez jalouse*, 105); *C'est M. Louis qui est revenu sur ses pas pour le chercher.* [= **revenir sur le ses pas**] (G. Simenon, *Maigret et l'homme du banc*, 158); *... elle se demandait où je passais mon temps.* [= **passer son temps**] (Ibid., 155). Dans ces exemples, l'usage du déterminant possessif s'impose par le rôle qu'il joue dans le renforcement de la connexion qui s'établit entre les référents impliqués.

1.4. Parfois, l'effet contextuel que l'on veut avoir, grâce à l'usage du déterminant possessif de 1<sup>ère</sup> personne du singulier (*mon, mes*), est *méta-narratif* : l'écrivain intervient dans sa narration, en parlant de l'un de ses personnages. Lorsque le lecteur est impliqué, lui aussi, dans cette intervention, on utilise les formes du pluriel (*notre, nos*). C'est, en fait, un acte de complicité entre l'écrivain et le lecteur, comme le montre l'exemple suivant : *Nous avouons que notre héros était fort peu héros en ce moment. ... Notre héros, fort humain, se donnait toutes les peines du monde pour que son cheval ne mit les pieds sur aucun habit rouge...* (Stendhal, *La chartreuse de Parme*, 31).

À ce point du travail, on constate que, dans divers contextes descriptifs, l'emploi du déterminant possessif contribue à la mise en évidence de certains éléments du récit et « à en faire le centre quasi obsessionnel de cette description ».<sup>6</sup>

## 2. Effets appréciatifs

Produits par l'emploi du déterminant possessif, ces effets marquent une appréciation positive ou négative, selon la qualification du propos faite par le locuteur dans le dialogue. Il s'agit d'une évaluation d'ordre affectif, à travers laquelle le sujet parlant révèle ses propres sentiments ou sensations.

La dépendance d'un élément à l'égard d'une personne, telle qu'elle est exprimée par le possessif, peut être revendiquée par le locuteur (la 1<sup>ère</sup> personne : *mon, ma, mes*) ou rapportée à l'interlocuteur (la 2<sup>e</sup> personne : *ton, ta, tes*) ou au tiers (la 3<sup>e</sup> personne : *son, sa*). Dans ce dernier cas, le locuteur n'assume pas la responsabilité de cette dépendance et l'appréciation pourrait être, en conséquence, négative. Dans une perspective sémantico-logique, M. Riegel<sup>7</sup> décrit dans son article *Pour une redéfinition linguistique des relations dites de « possession » et d'« appartenance »* trois types d'appartenance ou de

possession, qu'on peut identifier dans les exemples qui illustrent les effets appréciatifs : « l'appartenance de la partie au tout (ou appartenance partitive), de l'élément à l'ensemble (ou appartenance ensembliste) et du possédé au possesseur (ou appartenance / possession) ».

2.1. Lorsque le locuteur prend en charge la responsabilité de l'appartenance de l'élément dépendant, on observe l'emploi de la 1<sup>ère</sup> personne du déterminant possessif, ce qui engendre des effets, comme : – la solidarité : – *Ah ! mon petit, dit Blondet, je te croyais plus fort !* (H. de Balzac, *Les illusions perdues*, 121); *Allez, mes vieux soldats, mes généraux imberbes !* (V. Hugo, *Ô soldats de l'an deux !...*, 99); *Et pourquoi, mes amis, me prenez-vous la main, / Alors qu'une si douce ... habitude / Me montrait ce chemin ?* (A. de Musset, *Souvenir*, 133); – l'appartenance : *Elles n'ont jamais su rien deviner de mes chagrins, de mes douleurs, de mes besoins, elles ne devineront pas plus ma mort ;* (H. de Balzac, *Le Père Goriot*, 122); – l'appropriation affective : – *Mon bon père Goriot, calmez-vous... restez tranquille...* (Ibid., 156); – *Ah ! c'est la mort, mon pauvre Félix, me dit-elle, et vous n'aimez pas la mort !* (H. de Balzac, *Le lys dans la vallée*, 145); *Mon petit, en littérature, chaque idée a son envers et son endroit ;* (H. de Balzac, *Les illusions perdues*, 212); *Elle répliqua : – Il le fallait, mon ami.* [le= l'empoisonnement d'Emma] (G. Flaubert, *Madame Bovary*, 243); *Oui, te voilà, c'est toi, ma blonde...* (A. de Musset, *La Nuit de Mai*, 76); *Hélas ! mon cher ami, c'est là toute ma vie.* (A. de Musset, *Une soirée perdue*, 144); *Lorsque tu dormiras, ma belle ténébreuse, / Au fond d'un monument construit en marbre noir...* (Ch. Baudelaire, *Remords posthume*, 50); *Contemple-les, mon âme ; ils sont vraiment affreux !* (Ch. Baudelaire, *Les Aveugles*, 222); – *C'est Louis, oui. C'est mon pauvre Louis.* (G. Simenon, *Maigret et l'homme du banc*, 101); – *Eh bien ! mon vieux ... Vous, alors !* (Ibid., 102); – la déférence : la marque de respect, qui est exprimée par le possessif *mon*, dans le vers suivant de V. Hugo : *Tu t'es hâté, tremblant et d'un pas convulsif, / o mon maître Albert Dürer, ô vieux peintre pensif !* (À Albert Dürer) est justifiée par l'attitude de reconnaissance ou de dépendance d'une personne à une autre, qui est considérée supérieure du point de vue professionnel et parfois hiérarchique : *mon maître Albert Dürer* = le maître qui a de l'influence sur moi / dont je dépend.

2.2. Les déterminants possessifs : *ton, ta, tes, vos* et *son, sa, ses*, qui représentent l'interlocuteur et le tiers, montrent que ceux-ci doivent assumer la responsabilité de l'appartenance d'un élément quelconque, tandis que le locuteur peut se libérer de cette responsabilité. La mise à distance exprimée par le locuteur, grâce à l'emploi de ces possessifs, est rendue, le plus souvent, par le contexte : – soit de manière négative, ce qui entraîne un effet appréciatif, soulignant le mépris, l'irritation : – *Eh bien ! paresseux, tu liras donc toujours tes maudits livres, pendant que tu es de garde à la scie ?* (Stendhal, *Le rouge et le noir*, 22); *C'est ta voix, c'est ton sourire, / C'est ton regard corrupteur, / Qui m'ont appris à maudire...* (A. de Musset, *La Nuit d'Octobre*, 114); – soit de manière positive, et dans ce cas on obtient un effet de déférence : *Le pauvre général Fontana ... prononça ces mots mal articulés : Son excellence le comte Mosca sollicite l'honneur d'être introduit.* (Stendhal, *La chartreuse de Parme*, 211); *Que Sa Majesté nous dispense. / Grand merci de son passeport.* (J. de La Fontaine, *Fables*, 169).

### Conclusion

Au cours de cette analyse, on est amené à constater que le déterminant possessif peut se manifester de plusieurs façons en contexte linguistique. L'emploi de ce déterminant rend compte de certains types de relations établies entre deux éléments (référents), produisant de multiples effets. Tout cela prouve la grande capacité du déterminant possessif de s'imposer sémantiquement.

Il s'agit d'effets que l'on rencontre dans une description (*effets descriptifs*) où la compréhension du texte n'exige pas absolument la présence du possessif, mais l'apparition de celui-ci met en évidence certains éléments du discours, en les précisant. Dans le corpus proposé, on a découvert divers effets créés par le déterminant possessif : focaliser l'attention sur l'élément dépendant qui est une composante du pôle de référence ; fixer le regard sur un détail de l'élément (effet de gros plan), insister sur le caractère habituel de l'activité qui met en rapport la personne et l'objet non rattachable à celle-ci.

D'autres effets de l'usage du déterminant possessif

proviennent d'une appréciation exprimée par le locuteur (*effets appréciatifs*) dans la situation conversationnelle. L'appréciation peut être positive (lorsque le sujet parlant assume la dépendance d'un élément par rapport à lui, et l'emploi des déterminants possessifs – *mon / ma / mes* – crée des effets tels que : la solidarité, l'appropriation affective, l'appartenance, la déférence) ou négative (lorsque la dépendance concerne l'interlocuteur – *ton / ta / tes / vos* – ou le tiers – *son / sa*). Il résulte des remarques précédentes, que c'est le contexte qui, d'habitude, met à distance le locuteur de sa responsabilité d'assumer l'appartenance d'un élément à un autre.

Appuyée sur le corpus mentionné, notre analyse nous a conduit à réfléchir sur l'emploi du déterminant possessif dans une perspective sémantique. On a pu observer, de cette manière, les manifestations sémantiques du possessif et les faits de discours qui s'attachent à celui-ci. Les nombreux exemples choisis nous ont permis d'identifier plusieurs effets descriptifs et appréciatifs, produits par ce déterminant dans le récit ou dans une situation conversationnelle.

### Notes:

1. Patrick Charaudeau, *Grammaire du sens et de l'expression* [The Grammar of Sense and Expression] (Paris: Hachette, 1992), 195.
2. Danièle Godard, „Les déterminants possessifs et les compléments de nom” [“The Possessive Pronominal Adjectives and the Substantival Attributes”], in *Langue française*, no.72, ed. Lélia Picabia (Paris: Larousse, 1986), 102.
3. Charaudeau, *Grammaire du sens*, 204.
4. Georges Kleiber, „L'anaphore associative et relation partie-tout: condition d'aliénation et principe de congruence ontologique” [“The Associative Anaphora and the Part-Whole Relation”], in *Langue française*, no. 122, ed. Danielle Leeman (Paris : Larousse, 1999), 71.
5. Kleiber, „L'anaphore”, 73.
6. Charaudeau, *Grammaire du sens*, 204.
7. Martin Riegel, „Pour une redéfinition linguistique des relations dites de *possession* et d'*appartenance*” [“For a Linguistic Redefining of the so-called *Possession* and *Belonging Relations*”], in *L'information grammaticale*, no. 23, ed. Peeters (Paris: Persée, 1984), 3.

### Bibliography:

- Balzac, Honoré de. *Les illusions perdues*. Paris: Booking International, 1993.
- Balzac, Honoré de. *Le Père Goriot*. București: Editura Didactică și Pedagogică, 1969.
- Balzac, Honoré de. *Le lys dans la vallée*. Paris: Les Classiques, Le livre de Poche, 1972.
- Baudelaire, Charles. *Les Fleurs du mal*. Paris: Librairie générale française, *Le Livre de Poche*, 1972.
- Charaudeau, Patrick. *Grammaire du sens et de l'expression* [The Grammar of Sense and Expression]. Paris: Hachette, 1992.
- Flaubert, Gustave. *Madame Bovary*. Paris: Éditions Gallimard, 2001.
- Godard, Danièle. “Les déterminants possessifs et les compléments de nom” [“The Possessive Pronominal Adjectives and the Substantival Attributes”]. *Langue française*, no. 72. Edited by Lélia Picabia, 102-122. Paris: Larousse, 1986.
- Hugo, Victor. “L'aigle du casque.” *La légende des siècles*. Paris: Gallimard, 2002.
- Hugo, Victor. *Ô soldats de l'an deux...!* in *Les Châtiments*. Paris: Les Classiques de Poche, *Le Livre de Poche*, 1973.
- Hugo, Victor. “À Albert Dürer.” *Les Voix intérieures*.
- Kleiber, Georges. “Anaphore associative et relation partie-tout: condition d'aliénation et principe de congruence ontologique”. *Langue française*, no. 122. Edited by Danielle Leeman, 70-100. Paris: Larousse, 1999.
- La Fontaine, Jean de. *Fables*. Paris: Garnier-Flammarion, 1970.
- Musset, Alphonse de. “Lucie, Les Nuits, Une soirée perdue, Souvenir.” *Poésies nouvelles*.
- Riegel, Martin. “Pour une redéfinition linguistique des relations dites de *possession* et d'*appartenance*” [“For a Linguistic Redefining of the so-called *Possession* and *Belonging Relations*”]. *L'information grammaticale*, no. 23, 3-7. Paris: Persée, 1984.
- Simenon, Georges. *Maigret et l'homme du banc*. Paris: Presses de la Cité, 1953.
- Stendhal, Marie-Henri Beyle. *Le rouge et le noir*. Paris: Librairie générale française, *Le Livre de Poche*, 1983.
- Stendhal, Marie-Henri Beyle. *La chartreuse de Parme*. Paris: Classiques, *Le livre de Poche*, 2000.